



SERVICES PARTAGÉS CANADA (SPC)

Invitation à se qualifier (ISQ) pour le processus d'approvisionnement en services réseau du gouvernement du Canada (SRGC)

N° de l'invitation à se qualifier	R000076631	Date	2 février, 2021
Amendement No.	007	No de référence du SEAOG	PW-20-00939000

Bureau émetteur	Services partagés Canada 180, rue Kent, 13e étage Ottawa (Ontario) K1P 0B6		
Autorité contractante (L'autorité contractante est le représentant de SPC pour toute question et tout commentaire relatifs au présent document.)	Nom	Daniel Ellsworth	
	N° de téléphone	613-324-6422	
	Adresse courriel	ssc.gc-network-services-gc-services-reseautiques.spc@canada.ca	
	Adresse postale	180, rue Kent, 13e étage Ottawa (Ontario) K1P 0B6	
Date et heure de clôture	26 février, 2021 @ 14h00 HNE		
Fuseau horaire	Heure normale de l'Est (HNE)		

INVITATION À SE QUALIFIER - AMENDEMENT NO. 007

L'Amendement no. 007 est soulevé:

- 1) Pour identifier les dates limites clés;
- 2) Pour répondre aux questions posées par les répondants potentiels ;
- 3) Pour prolonger la date limite de soumission des questions;
- 4) Pour prolonger la date limite des soumissions préalables; et
- 5) Pour prolonger la date de clôture de l'ISQ.

Milestone	Original Date	Revised Date
Date de publication de l'ISQ	21 décembre, 2020	completé
Séance d'information pour les répondants	8 janvier, 2021	completé
Date limite pour les soumissions préalables	22 janvier, 2021 @ 11:59 PM (HNE)	29 janvier, 2021 @ 11:59 PM (HNE) (AMD#1) 5 février, 2021 @ 11:59 PM (HNE) (AMD#2) 12 février, 2021 @ 11:59 PM (HNE) (AMD#7)
Date limite pour la soumission des questions et des commentaires	26 janvier, 2021 @ 2:00 PM (HNE)	2 février, 2021 @ 2:00 PM (HNE) (AMD#2) 9 février, 2021 @ 2:00 PM (HNE) (AMD#7)
Date et heure de clôture	12 février, 2021 @ 2:00 PM (HNE)	19 février, 2021 @ 2:00 PM (HNE) (AMD#1) 26 février, 2021 @ 2:00 PM (HNE) (AMD#7)

Question 33:

“GC s'est engagé dans une démarche de modernisation et de transformation numérique dans le but de (i) fournir efficacement des services aux Canadiens grâce à des réseaux rapides, sécurisés et fiables avec la possibilité d'accéder aux services de n'importe où, en tout temps, indépendamment de la demande et des circonstances; (ii) prendre en charge des services modernes tels que les services infonuagiques, vidéoconférences et vocaux et (iii) améliorer la connectivité entre les réseaux ministériels et d'entreprise aux centres de données d'entreprise, à l'infonuagique et à Internet.

Le répondant croit que certaines des exigences spécifiques telles que rédigées comprennent des critères limitatifs pour démontrer l'expérience qui ne sont pas pertinents dans le contexte des nouvelles technologies que GC voudrait prendre en compte dans sa modernisation. De tels critères pourraient en outre diminuer ou limiter la capacité de SPC à atteindre les objectifs ci-dessus.

Pour un simple réseau point-à-point entre deux sites, dans la terminologie de SPC, la définition de SPC serait-elle un CNS pour l'élément de réseau étendu et deux BAN pour les deux accès à chaque emplacement d'immeuble? c'est-à-dire CNS + BNS + BNS?”

Réponse 33:

Les services de chaque Volet sont indépendants les uns des autres. Par exemple, un BANS pourrait être provisionné pour un site sans avoir de CNS. Un BANS pourrait également être provisionné pour un site pour avoir un interface avec un CNS. Le Canada ne prescrira pas de définition d'un circuit point-à-point.

+++++



Question 34:

“Nous apprécions la prolongation prévue pour la date de soumission préalable offerte avec l'Amendement 002.

Cependant, nous avons encore des préoccupations concernant la date à soumettre en corrélation avec la clarification des questions. Le SRGC de SPC a été ouvert aux questions des fournisseurs et plusieurs questions ont été posées sans réponse. Les réponses peuvent avoir un impact sur, modifier ou modifier les exigences obligatoires actuellement décrites dans l'ISQ. Ces réponses peuvent également obliger les répondants à modifier et / ou ajuster le choix du client de référence et le contenu actuel des références potentielles pour répondre à toute modification apportée aux exigences obligatoires. Toute modification exigera également des répondants qu'ils reviennent aux références des fournisseurs et coordonnent leur autorisation avec les clients de référence pour la publication des références.

Afin de laisser le temps aux répondants et à leurs clients de référence de réagir adéquatement à tout changement ou amendement aux exigences et de laisser le temps nécessaire pour passer en revue avec les clients de référence, nous aimerions demander une prolongation de deux semaines pour livrer une soumission préalable aux fins d'examen par SPC à partir de la date à laquelle les réponses et toute modification aux exigences obligatoires actuelles sont publiées par SPC.”

Réponse 34:

La date limite de soumission des questions est par la présente prolongée au 9 février 2021 à 14h00 (HNE).

La date limite de soumission préalables est par la présente prolongée au 12 février 2021 à 23h59 (HNE).

La date de clôture de l'ISQ est par la présente prolongée jusqu'au 26 février 2021 à 14h00 (HNE).

+++++

Question 35:

Nous prévoyons que, comme pour la plupart des soumissions, il peut y avoir des questions de suivi associées à l'ensemble initial de réponses qui doivent encore être publiées par SPC. Il semble y avoir une courte période de temps allouée pour le calendrier révisé de l'Amendement 2.

Nous aimerions proposer ce qui suit:

1. Dernier jour pour les questions: 2 février.
2. SPC répond aux questions avant le 9 février.
3. Conformément au processus SPC typique, nous supposons que SPC accordera du temps pour que les questions soient posées associées aux réponses résultant de la première série de questions. Nous aimerions demander à SPC d'accorder une semaine supplémentaire aux fournisseurs pour poser des questions de qualification sur les réponses de premier tour. Cela ferait de la dernière période de questions la fin du 16 février 2021.
4. Le processus devrait également permettre à SPC de disposer d'une semaine pour répondre à la deuxième série de questions de clarification. Cela porterait le calendrier au 23 février 2021.
5. Nous demandons qu'à partir du moment où les questions et réponses se terminent, une semaine soit prévue pour permettre aux soumissionnaires de rédiger leurs soumissions préalables et d'obtenir l'approbation des clients de références. Cela porterait la date limite de soumission préalables au 2 mars 2021.
6. Nous aimerions demander à SPC de fournir des commentaires sur la soumission préalable dans la semaine suivant sa réception. Cela nous amènerait au 7 mars 2021.
7. À la fin de la rétroaction sur les soumissions préalables (en supposant que tous les commentaires seront fournis par rapport à toutes les soumissions préalables en même temps), nous demandons à SPC d'accorder aux répondants deux semaines pour terminer leur soumission finale, ce qui porterait la date de clôture estimée au 23 mars 2021.

En accordant le temps nécessaire, SPC obtiendra une qualité et une valeur accrues grâce au processus de soumission.

Réponse 35:

La date limite de soumission des questions est par la présente prolongée au 9 février 2021 à 14h00 (HNE).

La date limite de soumission préalables est par la présente prolongée au 12 février 2021 à 23h59 (HNE).

La date de clôture de l'ISQ est par la présente prolongée jusqu'au 26 février 2021 à 14h00 (HNE).

+++++

Question 36:

“L'Amendement 2 actuellement indique que le dernier jour pour poser les questions est le 2 février 2021, mais la date limite pour les soumissions préalables n'a été prolongée que jusqu'au 5 février 2021. Cela ne laisse que 3 jours à SPC pour obtenir la question, examiner les réponses et répondre à la communauté des vendeurs. Les répondants doivent ensuite examiner les réponses et modifier leurs réponses pour tenir compte de tout changement associé aux réponses.

Est-ce que SPC envisagera d'accorder 2 semaines à compter de la réception des réponses finales de SPC pour obtenir les approbations nécessaires des clients de référence pour soumettre la soumission préalable? Veuillez confirmer.”

Réponse 36:

La date limite de soumission des questions est par la présente prolongée au 9 février 2021 à 14h00 (HNE).

La date limite de soumission préalables est par la présente prolongée au 12 février 2021 à 23h59 (HNE).

La date de clôture de l'ISQ est par la présente prolongée jusqu'au 26 février 2021 à 14h00 (HNE).

+++++

Question 37:

En raison de la complexité des exigences, nous aimerions demander une prolongation de 2 semaines.

Réponse 37:

La date limite de soumission des questions est par la présente prolongée au 9 février 2021 à 14h00 (HNE).

La date limite de soumission préalables est par la présente prolongée au 12 février 2021 à 23h59 (HNE).

La date de clôture de l'ISQ est par la présente prolongée jusqu'au 26 février 2021 à 14h00 (HNE).

+++++

AUCUN CHANGEMENT PAR RAPPORT À TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS.

